

Démocratie

RÉGIME PARLEMENTAIRE OU RÉGIME PRÉSIDENTIEL ? FAIRE LE CHOIX DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

Emmanuel Grégoire, Axelle Lemaire, Hugo Le Neveu-Dejault

06/01/2022

Abstention électorale, rejet des représentants politiques, affaiblissement des corps intermédiaires : la V^e République semble à bout de souffle. Est-il temps d'inventer un régime politique sur des bases nouvelles ? Faut-il dépasser définitivement le choix binaire qu'offre le droit constitutionnel, entre régime parlementaire et régime présidentiel ? Emmanuel Grégoire et Axelle Lemaire livrent chacun leur analyse des défauts du système actuel et prônent un régime présidentiel modernisé, pour l'un, et une République parlementaire, pour l'autre, tout en se retrouvant sur certains chantiers à mener.

Table des matières

Préambule

Un régime à bout de souffle

Réforme constitutionnelle : une solution « miracle » mais incertaine

Redéfinir un cap pour nos institutions politiques

Rompre avec l'irresponsabilité politique en renouant avec l'équilibre des institutions

Scénario 1 : restaurer une République parlementaire pour mettre fin au régime de l'irresponsabilité (Axelle Lemaire)

Scénario 2 : instaurer un régime présidentiel modernisé pour répondre aux attentes démocratiques (Emmanuel Grégoire)

Les chantiers communs à mener

Chantier 1 : assurer l'équilibre et la séparation des pouvoirs

Chantier 2 : engager un processus constituant participatif

Conclusion

Les auteurs

Emmanuel Grégoire est premier adjoint de la Ville de Paris.

Axelle Lemaire est ancienne secrétaire d'État en charge du numérique et de l'innovation et ancienne députée.

Hugo Le Neveu-Dejault est expert associé à la Fondation Jean-Jaurès.